

ENGIE GREEN FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 281.408.000 euros
Siège social : 1, Place Samuel de Champlain – COURBEVOIE 92400
478 826 753 RCS NANTERRE
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 SEPTEMBRE 2025**

[...]

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société (l' « Associé Unique »),

[...]

A pris, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, des décisions relatives à la Société sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Extension de l'objet social et modification corrélative des statuts

[...]

- 2- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

(Extension de l'objet social et modification corrélative des statuts)

[...]

En conséquence, l'Associé Unique décide de modifier l'alinéa 1 de l'article 2 « OBJET » des statuts dont la rédaction sera la suivante :

« Toutes prestations de mise à disposition de compétences, d'achat et revente de matériel et composants en lien avec les installations de production d'énergies renouvelables et de stockage d'énergie, pour son compte et pour le compte de ses filiales, de réalisation de missions de direction, de montage et développement de projets, d'exploitation de centres de production et de stockage d'énergie, de conseil et gestion d'entreprise dans les domaines d'activité Industrie et Energie et notamment dans le domaine des Energies renouvelables (éolien, solaire,...) »

Le reste de l'article demeure inchangé.

[...]

TROISIEME DECISION

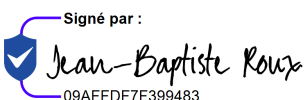
(Pouvoirs pour les formalités)

L'Associé Unique,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes, afin d'effectuer tous dépôts et publications nécessaires, et généralement pour réaliser toutes formalités légales.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Jean-Baptiste ROUX

Signé par :

09AFFDF7F399483...